

Année scolaire 2023/2024 :
Descriptif de poste à profil
C6

INTITULÉ DU POSTE : Conseiller académique au sein du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV)

ACTIVITÉS

En lien avec le Coordonnateur académique et conformément à la circulaire n° 2012-143 du 2-10-2012, le Conseiller académique participe à la mise en œuvre des missions du CASNAV, qui comportent les activités suivantes :

- Organiser l'inclusion scolaire et le suivi des élèves nouvellement arrivés (EANA) et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) pour toute l'académie (déplacements nécessaires) ;
- Participer au recrutement, à la formation et à l'accompagnement des enseignants en charge des dispositifs spécifiques (UPE2A et autres dispositifs d'accompagnement linguistique) ;
- Animer des formations à destination des équipes pédagogiques accueillant des EANA/EFIV ;
- Participer à l'actualisation d'un tableau de bord académique de suivi des EANA/EFIV, au recueil et à l'actualisation des données nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique et de la stratégie académique ;
- Participer à la mutualisation et à la conception d'outils pédagogiques et d'ingénierie éducative ;
- Participer à l'organisation des examens et diplômes spécifiques : DELF scolaire, Certification FLS ;
- Assurer une fonction d'expert lors des commissions, réunions et contacts institutionnels ;
- Coopérer avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'école ;
- Participer au bon fonctionnement du CASNAV : permanences au CASNAV, gestion administrative des dossiers, gestion des formations inscrites au plan académique de formation, ...

COMPÉTENCES REQUISES

Enseignant du **2nd degré** titulaire d'un Master de français langue étrangère (FLE) et/ou de la Certification complémentaire en français langue seconde (FLS), le conseiller académique au CASNAV de Lille doit faire preuve d'une grande polyvalence :

- Expérience et compétences avérées en didactique et enseignement du FLE-FLS et dans le domaine de la formation d'enseignants
- Connaissance des principes de scolarisation des EANA (élèves allophones nouveaux arrivants) et EFIV (enfants de familles itinérantes et de voyageurs) et du fonctionnement des Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)
- Expérience et connaissance approfondies du système éducatif français et du concept d'école inclusive
- Capacités d'analyse, d'expertise et de conseil
- Maîtrise approfondie des outils bureautiques et de communication
- Capacités relationnelles, diplomatie, sens des relations institutionnelles
- Sens de l'écoute, de l'organisation et des responsabilités, respect des contraintes administratives
- Autonomie et esprit d'équipe

SPÉCIFICITÉS DU POSTE ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le poste est réservé à un enseignant du second degré

Le Conseiller académique devra faire preuve d'une grande disponibilité et travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur académique du CASNAV.

Le recrutement sera réalisé sur dossier, complété par un entretien individuel pour les candidats présélectionnés.

Pour toute information complémentaire, contacter le Coordonnateur du CASNAV au 03.28.38.96.30